

## Conditions de réservations, de paiement et d'annulation

### 2021 applicables aux GROUPES et SEMINAIRES

(minimum 20 personnes)

#### **1. Paiement et réservations**

Au moment du devis, une date d'option sera établie selon la disponibilité des logements.

- Un acompte de 30 % du montant du devis doit nous parvenir 15 jours après la fin de la date d'option **afin de garantir votre réservation et de confirmer le groupe.**

Toute absence d'acompte dans les délais prescrits entraîne la suppression automatique de l'option.

- Un deuxième versement de **40%** doit nous parvenir **au plus tard 60 jours (2 mois)** avant l'arrivée du groupe.
- Le règlement des **30%** restant du solde doit être effectué **au plus tard 30 jours (1 mois)** avant l'arrivée du groupe.

**Les règlements doivent être libellés à l'ordre de la SEMABATH.**

Paiements possible par chèques bancaires, Carte bancaire, chèques vacances ANCV / connect, chèques de fidélité Cap France, virement bancaire ou espèces (maxi 1000€).

#### **2. Conditions et frais d'Annulation groupes**

Toute annulation de séjour, motivée ou non, verra la SEMABATH facturer en fonction de la date d'annulation, les montants suivants :

Plus de 2 mois avant la date d'arrivée	30 % du montant total du séjour
De 59 à 30 jours avant la date d'arrivée	70 % du montant total du séjour
Moins de 30 jours avant la date d'arrivée	100 % du montant total du séjour

Aucune réduction de la facture ni aucun remboursement ne sont accordés pour une arrivée tardive, un départ anticipé ou des absences en cours de séjour.

**Dans le cas d'une annulation totale du groupe, l'acompte sera retenu en guise de frais d'annulation.**